

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.11.2011

L'an deux mille onze et le vingt huit novembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents: Mrs LASSERRE, BOUDES, DELPOUX, Mmes, BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr RAYNAL, MIIe CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

Absents: Mmes BERTRAND (excusée), BORIES (excusée), CHAILLET (excusée) Mrs MARTY (excusé), KOWALCZYK (excusé), DELBES (excusé), LE ROCH (excusé), RASKOPF, Mme RAHOU.

N° 11/100

Secrétaire : Mr DE GUALY.

Objet de la délibération

TARIFS EAU 2012

Rapporteur: Monsieur Boudes

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

DECIDE de modifier pour l'année 2012 les tarifs relatifs à la redevance du m³ d'eau et à la redevance annuelle d'abonnement, comme suit :

Redevance unique au $m^{\scriptscriptstyle 3}$ correspondant au volume d'eau réellement consommé : $0.900\,{\in}\,H.T.$

Redevance annuelle d'abonnement :

- 32 € hors taxes pour les compteurs de			Ø 10 - 12 - 14 - 15 et 20
- 38 €	"	"	Ø 25 et 30
- 56 €	"	"	Ø 40
- 70 €	"	"	Ø 60
- 100 €	"	"	Ø 80
- 140 €	"	"	Ø 100

Pour extrait conforme, SAINT-JUERY, le 13 mars 2012 Jacques LASSERRE Maire